## Restrictions salariales du secteur public-Loi

Notre gouvernement se rend sûrement compte que nos fonctionnaires accusent du retard par rapport aux autres travailleurs de notre pays et qu'il en est ainsi depuis des années. C'est immoral et injuste de la part du gouvernement du Canada de chercher à faire de ses fonctionnaires des boucs émissaires et de vouloir instaurer à leurs dépens sa nouvelle politique économique.

Je voudrais dire un mot au sujet des personnes qui travaillent depuis longtemps et qui ont cotisé à un régime de retraite. De façon générale, leur retraite sera fondée sur leur moyenne salariale au cours des cinq dernières années. C'est ainsi que le travailleur de 63 ans qui sera à la retraite dans deux ou trois ans aura, en raison de ces lignes directrices, les hausses de revenus que le gouvernement lui aura imposées. Les personnes dans cette situation vont recevoir tout au long de leur retraite une pension fondée sur leur salaire moyen des cinq dernières années de travail. Tout le temps qu'elles vivront, elles auront à subir les effets du projet de loi sur les restrictions salariales du gouvernement. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'injustice provoquée par le gouvernement et des conséquences néfastes de cette mesure.

Notre système ferroviaire est essentiel au Canada. Comme les circonstances obligent les cheminots à travailler à des centaines de milles de leur domicile, il importe que leurs relations de travail soient placées sous le signe de la collaboration. Sans collaboration et sans climat de confiance, il faut s'attendre à des affrontements entre patrons et travailleurs. Le gouvernement canadien n'a pas du tout besoin de conflits de travail pour l'instant. Nous avons besoin de la collaboration des entreprises, des travailleurs et de tous les niveaux de gouvernement. Ce n'est pas avec l'attitude agressive que préconise ce projet de loi que nous l'obtiendrons.

Le projet de loi a été rédigé à la hâte. D'après ce que j'ai pu constater, il ne contribuera en rien à juguler l'inflation. Le président du Conseil du Trésor essaie depuis des années d'étouffer le mouvement syndicaliste dans le secteur public. Il a essayé de supprimer les quelques rares droits à négocier dont jouissent les syndicats et de détruire le système même qu'ils ont élaboré pour tenter d'améliorer le sort de leurs membres. Nous savons ce qui arrive aux syndiqués lorsqu'ils refusent de se conformer. Ils sont congédiés sans espoir, ou presque, de retour. De nombreux employés n'ont pas de syndicat pour négocier en leur nom, parce que le gouvernement ne l'a pas permis. J'ai vu, par exemple, des membres du personnel d'entretien de la Chambre des communes se faire reléguer pendant quelque temps au sous-sol, même après douze années de service, parce qu'ils ne partageaient pas l'opinion de l'administration. Le gouvernement canadien devrait avoir honte de permettre pareille chose. C'est vraiment honteux que le gouvernement essaie de forcer la Chambre à adopter en moins d'une semaine un bill qui touchera directement au-delà d'un demi million de travailleurs dans tout le Canada.

Le gouvernement n'a pas voulu que le comité entende les témoignages des ministres, pas même celui du ministre du Travail. Ce gouvernement libéral est l'une des dictatures les plus flagrantes que les Canadiens aient jamais connues. Il faut prendre notre mal en patience.

J'aimerais faire quelques commentaires sur le parti conservateur. Comment peut-il être si conciliant? Je ne comprends pas pourquoi le député de Rosedale (M. Crombie) et son collègue de Vancouver-Sud (M. Fraser) veulent voir les cheminots

d'avance et leur dire que, à titre de députés, ils vont exprimer les inquiétudes de ces travailleurs et essayer qu'on en tienne compte dans le bill. Tout ce qui est arrivé, c'est que les cheminots du CP sont dans la même misère que les autres travailleurs. Ces députés conservateurs ont également reçu un petit message de M. Ian Sinclair. Les élites des sociétés ont influencé ces députés et ont dit au parti conservateur de se mettre au pas et d'adopter leur attitude. Voilà ce qui se passe.

Les travailleurs n'ont pas la possibilité de se défendre. On ne leur a pas donné l'occasion d'expliquer le genre de privations qu'ils doivent s'imposer. Il y a moins d'un an, 70,000 travailleurs sont venus à Ottawa manifester contre la politique d'intérêts élevés et ses répercussions sur eux. Nombre de ces travailleurs ne peuvent déjà pas assumer leurs obligations, et ils devront renouveler leurs hypothèques à des taux plus élevés. Alors même qu'ils auront de nouvelles dépenses, ils seront restreints à des hausses salariales de 6 p. 100. S'ils sont incapables de faire leurs versements aujourd'hui, ils seront encore moins en mesure de le faire aux termes des nouveaux principes directeurs, à moins que le gouvernement n'agisse sans tarder pour réduire les taux d'intérêt à un niveau plus acceptable. C'est vrai surtout dans le cas de ceux qui ont une hypothèque et qui s'efforcent de garder leur maison.

Un petit entrepreneur de ma circonscription est venu me parler des problèmes auxquels il fait face à cause des stocks qui dorment sur ses rayons. Les petites entreprises, en général, ont du mal à survivre et certaines font faillite. D'après le budget du ministre des Finances (M. MacEachen), le gouvernement va soutirer plus de 500 millions de dollars des poches des consommateurs. Réussira-t-il à créer de nouveaux emplois?

## Une voix: Oui.

M. Parker: Montrez-moi comment! On nous a déjà certifié que le gouvernement en aurait perçu 20 p. 100 en impôts sur le revenu s'il n'avait pas gelé les salaires. Un million et demi de chômeurs reçoivent des prestations d'assurance-chômage. Ce n'est pas cela qui va augmenter notre productivité. A mon avis, il nous faudrait un bill qui améliore le sort des chômeurs de ce pays en leur donnant du travail, ce qui augmentera la productivité. Si on ne peut pas pour l'instant les amener dans ces régions-là, il y aura sûrement des possibilités avec l'environnement, nos lacs et notre industrie du bois, une fois qu'on aura construit des routes. Économiquement parlant, ce serait plus logique que de les faire vivre aux crochets de l'assurance-chômage.

• (1500)

## M. Lapierre: Et les programmes de création d'emplois?

M. Parker: «Les programmes de création d'emplois», dit mon collègue. Mais voyons donc, nous avons un million et demi de chômeurs, et mon hon. collègue nous annonce que le gouvernement est en train de créer des programmes qui produisent des emplois!

## M. Lapierre: Exactement.

M. Parker: Je n'ai pas vu un seul programme d'emploi digne de ce nom, de la part du gouvernement, depuis que je suis entré à la Chambre.